

Lettre du citoyen Morisot, capitaine commandant au camp d'Offendorf (Bas-Rhin) qui communique à la Convention le trait d'héroïsme des volontaires des postes avancés d'Herrlisheim, lors de la séance du 2 fructidor an II (19 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lettre du citoyen Morisot, capitaine commandant au camp d'Offendorf (Bas-Rhin) qui communique à la Convention le trait d'héroïsme des volontaires des postes avancés d'Herrlisheim, lors de la séance du 2 fructidor an II (19 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 287-288;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_22136\\_t1\\_0287\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22136_t1_0287_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

esclaves de la coalition. Notre plus beau, disent-ils, fut pendant le bombardement de Lille, de leur administrer le baptême, non celui du fleuve du Jourdain, mais celui de la Lys, qui noya les scélérats qui veulent que, comme eux, on demeure les esclaves, les valets de quelques mangeurs d'hommes appelés rois.

Soixante-sept de ces automates autrichiens poursuivis par nous, se noyèrent dans cette rivière; nous leur fîmes de plus treize prisonniers.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Le peuple, la sté popul., les autorités constituées et révol. de la comm. d'Houplines, aux repr. de la République une et indivisible; s.d.*] (2)

Citoyens,

Un instant nous avons tremblé pour vos jours; un instant nous avons frémi pour le salut de la patrie; mais le génie de la République étoit là, et votre foudroyante énergie, aidée de la fidélité courageuse de nos frères de Paris, ces créateurs et soutiens de la liberté et de l'égalité, a réduit en poudre le moderne Catilinat et ses complices. Ces monstres déjà n'existent plus; il ne reste des Robespierre, des Couthons, des Saint-Just et de leurs adhérens, que leur exécration mémoire.

Et toi, municipalité conspiratrice, osois-tu bien invoquer les droits de l'homme pour asservir l'homme? Sçache que le peuple de Paris que tu voulois révolter contre le peuple françois, veille sans cesse sur les tyrans, de quelques masques qu'ils se couvrent, et que jamais il ne sera parricide. Tu croiois donc avoir la volonté souveraine du peuple à ta disposition? Tu te trompois, elle étoit en son poste, elle gissoit à la Convention. Que t'a coûté ta témérité? La vie et l'opprobre, et une preuve de plus à nos ennemis de la puissance de la Convention et du respect du peuple pour les loix qu'il se donne.

Grâces vous soient rendues, représentans, vous estes dignes du poste éminent que vous occupés, restez-y jusqu'à l'anéantissement des tyrans et des traîtres.

Représentans, nous sommes ici à ne rien faire. Quelques fois nous avons été utile à notre poste: durant le bombardement de Lille, nous allions presque tous les jours secourir nos frères de Frelinghien; dans les attaques du pont Rouge sur la Lys, où les esclaves de la coalition liberticide venoient se mesurer contre une poignée de troupes, nos frères de Frelinghien, du Quesnoy, de quelques communes voisines. Plus d'une fois nous les avons fait repentir de l'incendie qu'ils venoient apporter dans nos habitations en leur faisant mordre la poussière.

Mais le plus beau de nos triomphes, ce fut de leur administrer le baptême, non celui du fleuve du Jourdain, qui ne fit que dégrasser le bonhomme de la Judée, mais celui de la Lys, qui

noye et éteint les scélérats qui veulent que, comme eux, on demeure les esclaves, les valets de quelques mangeurs d'hommes appelés rois. Soixante-sept de ces automates de l'Autriche firent comme les pourceaux palestins; ils n'étoient pas cependant possédé du diable, mais bien de la peur; et poursuivis par nous, ils allèrent se précipiter dans la Lys, d'où ils sont encore à sortir, et nous fîmes 13 prisonniers qui nous crièrent à genoux: *Grâce, bonnes Françouses!* Nous leur fîmes grâce en leur observant cependant qu'il n'étoit ni beau ni honnête de nous brûler, que nous voulions bien qu'ils nous tuent s'ils étoient les maîtres, mais que les loix de l'honneur et de l'humanité devoient se borner là.

Représentans, nos armées ont chassés sy loin l'ennemi qu'à peine entendons-nous encore le bruit du canon. Un oracle sorti de votre bouche suffit: parlez, et nous volons où il y a des ennemis et des traîtres à combatre. Vive la République, vive la Convention! Vivent nos frères de Paris!

Le peuple d'Houplines: 23 signatures.

La société populaire: J. DELECAMBRE (*secrét.*) LEMESTRE (*secrét.*), BATAILLE (*vice-présid.*)

Le conseil g<sup>al</sup> de la comm.: P. J. BRIAIT (*vice-présid.*), C. D. CARTON (*agent nat.*) et 7 autres signatures.

Le comité de surveillance: 10 signatures.

Le bureau de paix: LEMESTRE (*juge de paix*), E. WORTELETTE (*secrét.-greffier*), DRINCY.

## 12

Le citoyen Morisot, capitaine commandant au camp d'Offendorf (1), communique à la Convention le trait suivant.

Ce matin, à la rentrée des volontaires composant le bivouac des postes avancés d'Herrlisheim, un d'eux s'écarte de ses camarades qui passent l'eau, prend une route différente, et se précipite, avec armes et bagages dans un fossé contenant plus de 15 pieds d'eau; en vain il se débat, ne sachant pas nager, il commence à couler à fond, et la mort la plus cruelle va devenir son partage.

Cependant ses camarades deviennent inquiets, s'arrêtent dans l'eau pour l'attendre venir; quelle est leur surprise en entendant frapper l'eau à quelques pas d'eux; alors, quoiqu'ils ne sussent nager ni les uns ni les autres, ils ne prennent conseil que dans leur courage: deux d'entre eux avancent, fendent l'eau, saisissent leur camarade aux cheveux, et, conduits je ne sais par quel génie, le ramènent à demi mort sans courir aucun danger. Ce n'est pas tout: ce malheureux jeune homme, quoiqu'ayant perdu dans l'eau son portefeuille contenant toute sa petite

(1) P.-V., XLIV, 14. Mentionné par B<sup>in</sup>, 3 fruct. (suppl<sup>h</sup>).

(2) C 319, pl. 1300, p. 8.

(1) Bas-Rhin.

fortune, ne réclame après avoir repris ses sens que son fusil qu'il a été obligé de laisser couler à fond, et avec lequel, disoit-il, il se disposait bien à terrasser quelque esclaves d'outre-Rhin.

A leur arrivée au camp, ils rapportent ce trait à un de leurs camarades qui de suite se fait conduire à l'endroit, se déshabille, se jette à la nage, fait le plongeon à plusieurs fois différentes, et reparoît sur l'eau tenant entre les dents le fusil et la baïonnette, et sans perdre de temps, il reporte l'arme à son ami, qui le reçoit avec des larmes de joie, et oublie facilement la perte de son portefeuille. j'ai été moi-même témoin de ce dernier trait; mon âme en a été attendrie, et j'ai pensé que ce seroit faire plaisir à ton cœur que de t'en faire part.

Cet accident n'aura aucune suite fâcheuse pour le jeune homme, qui a reçu sur le champ les secours nécessaires.

Le citoyen Jacques Montagne, natif d'Es-nandes, district de La Rochelle (1), est celui qui a couru les risques. Les citoyens Savaton, de Villedoux, et Louis Raffin, de Dompierre, même district, et tous deux de la compagnie n° 8, sont ceux qui ont retiré Jacques Montagne de l'eau; et Louis Henri, de La Flotte, Isle républicaine, même district, de la compagnie n° 9, est celui qui a rapporté le fusil;

[*Applaudissements*]

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la commission des actions héroïques (2).

### 13

L'administration du département de police fait passer à la Convention l'état des détenus, montant à 6 491.

Insertion au bulletin (3).

[*Commune de Paris, départ<sup>1</sup> de police; le 2 fruct. II*] (4)

I<sup>er</sup> dudit.

|   |     |
|---|-----|
| Maison de justice du département .....      | 615 |
| Petite-Force .....                          | 250 |
| Pélagie .....                               | 186 |
| Magdelonnettes .....                        | 185 |
| Abbaye .....                                | 49  |
| Bicêtre .....                               | 747 |
| La Salpêtrière .....                        | 452 |
| Chambre d'arrêt, à la Mairie .....          | 44  |
| Luxembourg .....                            | 595 |
| Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..... | 443 |

(1) Charente-Inférieure.

(2) *P.-V.*, XLIV, 15. *B<sup>in</sup>*, 2 fruct.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 539; *Débats*, n° 698, 16; *F. de la Républ.*, n° 412; *Ann. patr.*, n° DXCVII; *Rép.*, n° 244; *J. Fr.*, n° 694; *J. Mont.*, n° 112. Selon *J. Lois* (n° 693), le représentant Bordas aurait rendu compte du trait ci-dessus.

(3) *P.-V.*, XLIV, 16. *B<sup>in</sup>*, 2 fruct.

(4) C 319, pl. 1300, p. 13.

|  |       |
|--|-------|
| Picpus, faubourg Antoine .....                   | 136   |
| Les Carmes, rue de Vaugirard .....               | 257   |
| Les Angloises, rue Victor .....                  | 160   |
| Les Angloises, rue de l'Oursine .....            | 114   |
| Les Angloises, faubourg Antoine .....            | 91    |
| Ecossois, rue des Fossés Victor .....            | 97    |
| Lazare, faubourg Lazare .....                    | 449   |
| Belhomme, rue Charonne n° 70 .....               | 24    |
| Bénédictins Anglois, rue de l'Observatoire ..... | 118   |
| Maison du Plessis .....                          | 598   |
| Maison de répression, rue Victor .....           | 54    |
| Maison de Coignard, à Picpus .....               | 38    |
| Montprin .....                                   | 50    |
| Fermes .....                                     |       |
| Caserne des Petits Pères .....                   | 194   |
| Caserne, rue de Sève .....                       | 731   |
| Caserne des Carmes, rue de Vaugirard .....       | 88    |
| Vincennes .....                                  | 306   |
| Total .....                                      | 6 491 |

Certifié conforme aux feuilles journalières à nous remises par les concierges des maisons de justice et d'arrêt du département de Paris.

A. MARTINEAU, N. F. FEUILLOY.

### 14

La commune de Monséjour (1) félicite la Convention de son énergie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Les citoyens du canton de Monséjour félicitent la Convention nationale sur son énergie. Grâce à votre prudente surveillance disent-ils, le Catilina de nos jours a été démasqué, et les têtes des traîtres ont tombé. Votre réunion a fait votre force. Les républicains français suivront vos exemples (3)].

### 15

Les administrateurs du district d'Agen (4) félicitent la Convention sur son énergie.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[*Les admin<sup>rs</sup> du distr. d'Agen à la députation de Lot-et-Garonne à la Convention nationale; Agen, 17 therm. II*] (6)

Citoyens,

Un nouveau tyran vouloit relever le throne. Le glaive de la loi l'a frappé, ses complices ont péri. *Vive la République!*

Veilles, citoyen, porter à la Convention

(1) Lot-et-Garonne ?

(2) *P.-V.*, XLIV, 16.

(3) *B<sup>in</sup>*, 5 fruct. (suppl<sup>b</sup>).

(4) Lot-et-Garonne.

(5) *P.-V.*, XLIV, 16.

(6) C 319, pl. 1300, p. 1. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 3 fruct. (suppl<sup>b</sup>).